

<b>Pays</b>	<b>Togo</b>
<b>Numéro d'identification de la requête</b>	<b>2025000012</b>
<b>Titre</b>	Résilience des pêcheurs, mareyeuses et restauration de la mangrove dans la région maritime au Togo
<b>Entité nationale désignée</b>	Ms. Méry Yaou Direction de l'Environnement, ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières Tel : (+228) 22 21 33 21 / 22 21 51 97 / 90 14 87 44 Email : denv@environnement.gouv.tg, ymery69@yahoo.fr ; lot.clara2010@gmail.com
<b>Organisation requérante</b>	Groupe de femmes mareyeuses de Togokome NOM : ABAH Adjoa, présidente du groupement : 0022890443072 EMAIL : Pas d'e-mail

### Résumé de l'assistance technique du CTCN

La forte utilisation du bois énergie a conduit à la destruction des berges lagunaires avec pour conséquence un dysfonctionnement écologique de ces écosystèmes complexes. On assiste à une réduction drastique de la productivité des eaux entraînant de nombreuses conséquences écologiques et économiques (réduction de la pêche, de l'énergie bois, l'envasement, etc.) et la hausse du taux de chômage. Face à cette situation, les femmes mareyeuses et productrices de coco, constituées en coopératives depuis 2019 et autres acteurs locaux, ont décidé de reboiser les berges tout en œuvrant pour une utilisation rationnelle des services écosystémiques des ressources existantes et restaurées.

Le projet sera réalisé le long du chenal Gbaga dans le Sud-Est au Togo. Les communautés Villageoises concernées sont : Agbanakin, Togbagan, Zanvé (le long du chenal Gbaga), et à Togokomé (le long du complexe lagunaire du lac Togo) où un espace de 15 hectares est mis à Otre disposition pour le reboisement.

Cette action cible directement les femmes et les jeunes (femmes transformatrices des produits Halieutiques, de noix de coco, les pêcheurs) des localités concernées soit 5258 personnes. De façon indirecte, elle prendra en compte toutes les populations des Lacs (soit plus de 115 000 habitants).

L'objectif de l'Assistance Technique sera de :

- Restaurer la mangrove avec les groupements de femmes et les pêcheurs dans le Système Lagunaire (Zone de Togokomé comme point de pilote).
- Sensibiliser les populations locales aux techniques de restauration de la mangrove.
- Former les pêcheurs plutôt (les mareyeuses) sur des techniques durables de conservation
- Soutenir les autorités locales pour la réglementation de la gestion des ressources de mangroves

**Signatures pour validation du plan de réponse :**

*(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)*

**Organisation requérante**

Nom : ABAH ADJOA

Titre : Présidente du groupement des femmes  
Mareyeuses

Date : 07/08/2025

Signature :



**END**

Nom : YAOU Méry

Titre : Directeur de l'environnement/ END/CTCN

Date : 08/08/2025

Signature :



**Point Focal du Fonds D'adaptation**

Nom : YAOU Méry

Titre : Directeur de l'environnement

Date : 08/08/2025

Signature :



**CTCN**

Nom : Ariesta Ningrum

Titre : CTCN Director

Date : 11.08.2025

Signature :



## Historique et contexte

*Veillez fournir une brève description de l'historique et du contexte dans lequel s'inscrit le Plan de réponse du CTCN. Veillez inclure des informations nationales et sectorielles en utilisant des sources reconnues et accessibles au public (2500 caractères maximum, espaces compris).*

Les écosystèmes de mangroves localisés dans la Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono, constituent un patrimoine naturel de grande valeur par leurs multiples fonctions biologiques, écologiques, sociales et économiques. Ce sont des écosystèmes hautement productifs en ressources végétales et animales, ce qui encourage leur exploitation. Cette exploitation constitue une des principales sources de revenu pour la plupart des populations riveraines. Les bois, les poissons et les crabes sont les principaux produits exploités et commercialisés à partir des mangroves. De ce fait, les mangroves retiennent une attention particulière aussi bien pour les décideurs, les chercheurs, la société civile, les communautés locales, les partenaires au développement, etc. Malheureusement, ces écosystèmes sont très mal gérés et subissent une dégradation qui ne garantit pas la durabilité de leur productivité. Les reliques actuelles de ces écosystèmes sont localisées dans la partie sud-est du Togo et sont très fragmentées. Les efforts de restauration sont mal orientés et peu adaptés au contexte local et donc peu perceptibles sur le terrain.

Des études récentes réalisées dans le cadre du processus de préparation de la quatrième communication nationale du Togo (voir la section documents de référence) sur le changement climatique montrent que les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et autres affectations des terres (AFAT) et de l'énergie représentent, à eux seuls respectivement 28% et 16%, des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) directs en 2010. Au même moment, on note également, une quasi-absence de sources d'énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolien, ...) dans les milieux ruraux

Un des moteurs principaux de la dégradation des mangroves et des forêts en général est un taux élevé de pauvreté : la population n'a souvent pas d'autres choix pour sa survie, que d'utiliser la ressource de façon non durable. Ceci entraîne une spirale de dégradation des mangroves, causant ainsi une perte d'habitat pour les poissons, et une baisse des revenus de la pêche.

Si les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, vivant de la pêche à proximité des mangroves, voient leurs revenus augmenter à travers ces technologies, il y aura moins de pression pour exploiter la mangrove et réduira la pression environnementale sur les terres et les ressources forestières. Cela contribuera également à garantir une bonne santé des femmes et à lutter contre les inégalités entre les sexes.

La présente demande d'assistance technique vise à renforcer la résilience des pêcheurs et mareyeuse le long du chainage de Gbaga (Togokomé, Agogoudou et Kpessi) par la mise en place des technologies propres.

### 1. Énoncé du problème

La destruction des mangroves ralentit la prolifération des poissons et les pêcheurs ont du mal à trouver de quoi vendre aux mareyeuses qui, à leur tour, voient leur chiffre d'affaires également diminué au jour le jour par manque de poissons. C'est dans ce contexte que plusieurs projets de réhabilitation des mangroves ont lieu dans la zone, particulièrement le long du chainage de Gbaga, financés par le Global Environment Fund et la Banque mondiale via le projet WACA (West Africa Coastal Areas Management Program) depuis les dernières années. Malgré la campagne de boisement et de reboisement par le projet WACA, les femmes mareyeuses des trois villages (Kpessi, Agogoudou, Togokomé) continuent de couper les mangroves pour satisfaire leurs besoins et mener

des activités génératrices de revenus. Les poissons non vendus constituent des pertes pour ces femmes et elles sont obligées, faute de conservation, de s'abattre sur les mangroves pour fumer les fruits du lac. Ce processus de destruction des mangroves le long du chainage de Gbaga continue jusqu'aujourd'hui.

Les populations de Togokomé, Kpessi et Agogoudou en particulier les femmes mareyeuses, installées à proximité des mangroves et vivant uniquement de la pêche, nécessitent un soutien accru pour diversifier leurs sources de revenus et devenir des partenaires actifs dans la préservation des mangroves. Des initiatives visant à renforcer leurs capacités et à promouvoir des activités économiques durables sont cruciales pour concilier protection environnementale et développement socio-économique.

Le manque d'équipements ou d'infrastructures efficaces et accessibles pour la conservation des fruits du lac complique le travail des pêcheurs et des femmes mareyeuses. Le nonaccès aux méthodes de conservation fragilise la gestion des stocks : un surplus de poissons, de crabes ou l'impossibilité d'écouler la totalité de leurs marchandises dans les 24 heures oblige les pêcheurs à vendre ces fruits du lac à bas prix pour ne pas tout perdre et voir leur chiffre d'affaires diminué. Pour garder les poissons au frais, les femmes aussi se débrouillent en achetant de la glace qu'elles mettent dans des caisses pour garder les produits au frais et quelquefois ils pourrissent par faute de mauvaise conservation. Parfois, pour ne pas perdre totalement, elles ont recours à la technique traditionnelle de fumage de poisson pour la conservation, d'où l'usage massif des bois de chauffe et de charbon de bois provenant de la coupure des mangroves situées dans l'emprise du lac. Cette forme de fumage se révèle néfaste pour la santé respiratoire de ces femmes qui sont beaucoup plus exposées que les hommes.

Aucune initiative ou projet, locale ou nationale actuelle n'a soulevé ce problème dans la localité alors que des solutions simples peuvent être mises en place. Ces limitations technologiques les relèguent en continuité à un mode de survie et freinent leur avancement économique et social avec des répercussions familiales néfastes. Bien entendu, ce gaspillage entraîne la surexploitation de l'écosystème de mangrove tant par la pêche que l'exploitation du bois.



**2. Cadre logique de l'assistance technique du CTCN :**

<b>Objectif global :</b> Restaurer et protéger la mangrove le long du chenal Gbaga et à Togokomè et d'analyser des technologies de conservation du poisson plus respectueuses de l'environnement.															
<b>Objectif spécifique :</b> Objectif spécifique 1 : Poursuivre les actions de restauration le long des berges de Togokomè en palétuviers. Objectif spécifique 2 : Réduire la pression anthropique sur les ressources de mangroves au niveau local à travers le renforcement des AGR structurantes Objectif spécifique 3 : Soutenir les autorités locales pour la réglementation de la gestion des ressources de mangroves (Togokomè et le long du Chenal Gbaga)															
	<b>Mois</b>														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<b>Produit obligatoire : Gestion de projet</b>															
<i>Tous les responsables de la mise en œuvre doivent entreprendre les activités de gestion de projet suivantes au début, pendant et à la fin de l'assistance technique du CTCN.</i>															
<b>Activité A : Début de la mise en œuvre</b>															
Un plan de travail détaillé de toutes les activités, livraisons, résultats, délais et personnes/organisations responsables, ainsi qu'un budget détaillé pour mettre en œuvre le plan de réponse. Le plan de travail détaillé et le budget doivent être basés directement sur ce plan de réponse ;															
Sur la base du plan de travail, un plan de suivi et d'évaluation (S&E) avec des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps utilisé pour suivre et évaluer le respect des délais et la pertinence de la mise en œuvre. Le plan de suivi et d'évaluation doit appliquer des indicateurs sélectionnés dans le modèle de rapport sur la fermeture et la collecte de données et permettre à l'exécuteur principal de remplir le rapport sur la fermeture et la collecte de données du CTCN à la fin de la mission (veuillez-vous référer au point iv ci-dessous et à la section 14 du plan de réponse). Ce plan de suivi et d'évaluation comprend également une description d'impact du CTCN formulée au début de l'assistance technique, qui sera révisée dans le rapport sur la clôture et la collecte de données une fois que l'assistance technique sera entièrement fournie (des modèles seront fournis).															
D'autres indicateurs ou modèles supplémentaires de suivi et d'évaluation peuvent être nécessaires en fonction du donateur qui finance l'assistance technique.															



<p>En outre, une évaluation de l'égalité des sexes et un plan d'action pour l'égalité des sexes seront élaborés et suivis tout au long de l'assistance technique (un modèle sera fourni).<sup>1</sup></p>													
<p><b>Activité B : Mise en œuvre</b></p> <p>Un comité de pilotage du projet sera formé, composé de l'équipe de mise en œuvre (consultants internationaux et locaux), de l'END, du/des promoteur(s) du projet, du/des bénéficiaire(s) et du CTCN. L'objectif de ce comité de pilotage est que le partenaire chargé de la mise en œuvre rende compte des progrès accomplis et qu'il guide la mise en œuvre du projet à un niveau élevé. Il est recommandé que ce comité directeur se réunisse virtuellement tous les mois.</p>													
<p><b>Activité C : Fin de la mise en œuvre</b></p> <p>Un rapport de clôture et de collecte de données complété à la fin de l'assistance technique (un modèle vous sera fourni).</p> <p>Les activités de communication et de diffusion potentielles de fin de projet (telles que le webinaire de partage des connaissances, le dialogue avec les institutions financières, le communiqué de presse) peuvent être menées en collaboration avec le Secrétariat du CTCN, sous réserve de leur pertinence.</p>													
<p><b>Activité D : Développer une stratégie de documentation visuelle et un plan de mise en œuvre</b></p> <p>Le partenaire du CTCN développera une stratégie de documentation visuelle complète pour capturer l'ensemble du processus du projet, depuis les conditions de base jusqu'aux résultats finaux, en passant par la mise en œuvre. Cette stratégie comprendra un reportage photographique professionnel qui documentera les problèmes d'eau existants, les processus d'engagement communautaire, l'installation de la technologie, les activités de renforcement des capacités et les améliorations qui en résulteront en matière d'accès à l'eau et de pratiques agricoles. Le partenaire du CTCN fera appel à des photographes professionnels locaux pour réaliser une documentation photographique périodique tout au long du projet, en veillant à ce que les membres de la communauté soient représentés de manière appropriée et respectueuse sur le plan culturel.</p> <p>En plus de la photographie, la stratégie comprendra la production d'une courte vidéo documentaire qui raconte l'histoire du projet, avec des interviews de membres de la communauté, des explications techniques sur la gestion des mangroves, et des démonstrations de la façon dont la technologie répond aux défis de la résilience climatique. La vidéo sera produite en langue locale et en anglais pour maximiser l'accessibilité et l'impact.</p>													

<sup>1</sup> Des renseignements supplémentaires sont disponibles à la section 10 du plan de réponse.



<p><b>Livrables obligatoires :</b> Produit livrable A : Plan de travail détaillé ; Plan de suivi et d'évaluation ; Évaluation de l'égalité des sexes et plan d'action pour l'égalité des sexes Produit livrable B : Rapports de réunion du comité directeur du projet Produit livrable C : Rapport sur la fermeture et la collecte de données ; Communiqué de presse, webinaire, dialogue avec les institutions financières Livrable D : Photo reportage, vidéos avec interviews des bénéficiaires du projet.</p>	X												
<p><b>Résultat 1 : Cartographies des parties prenantes, engagement Communautaire et formalisation des accords</b></p>													
<p><b>Activité 1.1 : Réaliser une cartographie et une analyse complètes des parties prenantes</b></p> <p>Le partenaire du CTCN entreprendra une cartographie détaillée de tous les acteurs devant être informés et impliqués dans cette assistance technique. Ceci comprend les institutions gouvernementales pertinentes, les universités et centres de recherche travaillant sur les mangroves, les populations bénéficiaires, les collectivités de pêcheurs, de femmes de la région cible mais également les institutions internationales présentes dans le pays, telle que les agences locales de l'Union Européenne, des Nations Unies, la Banque Mondiale, GIZ, ADF et autres afin d'identifier de possibles synergies avec des programmes en cours d'élaboration.</p> <p>L'analyse documentera les intérêts de chaque partie prenante, son influence, son rôle potentiel dans le projet et ses relations avec les autres parties prenantes. Une attention particulière sera accordée à la compréhension des structures de gouvernance de l'eau, de l'énergie, des zones côtières existantes, tant formelles qu'informelles.</p>													
<p><b>Activité 1.2 : Organiser un atelier de démarrage et des sessions de sensibilisation de la communauté</b></p> <p>Le partenaire du CTCN organisera et facilitera un atelier de lancement à Lomé avec une large participation de toutes les parties prenantes identifiées. La participation de l'organisation requérante (2 personnes) sera assurée par le paiement des déplacements, nuit d'hôtels et repas ainsi qu'un représentant de la région (le préfet et/ou le maire – 2 personnes seront comptabilisées). L'atelier présentera les objectifs, l'approche et les résultats attendus du projet, tout en recueillant des informations sur les priorités et les préoccupations locales. L'impression de banderoles et la présence de la presse seront également incluses dans le budget.</p>													
<p><b>Activité 1.3 : Définir les membres du Comité de Pilotage et leurs engagements réciproques.</b></p> <p>Le Comité de Pilotage sera défini incluant la liste de ces membres (limité à max 8 personnes) et comprenant l'END, les organisations requérantes, le CTCN, le chef de file du partenaire du CTCN. Un document sera élaboré avec les noms et rôles de chaque membre, une définition de l'objectif du Comité de Pilotage, et un calendrier prévisionnel des réunions.</p>													

<p><b>Livrables</b> L1.1 : Liste des parties prenantes L1.2 : Compte rendu de l'atelier de lancement L1.3 : Définition du membre de pilotage.</p>	X												
<p><b>Résultat 2 : Diagnostique et sélection de la zone pilote</b></p>													
<p><b>Activité 2.1 : Étude de la zone géographique</b> Réaliser un diagnostic de conservation des mangroves avec la création de cartes, d'images satellites, de photographies aériennes ou autres afin de définir un diagnostic initial (zones de mangroves et états de dégradation) des mangroves dans la zone sélectionnée.</p>													
<p><b>Activité 2.2 Définition des critères de sélection des sites</b> Le partenaire du CTCN proposera des indicateurs (nombre de bénéficiaires, répercussions financières sur les plus vulnérables, nombre d'hectares restaurés, pourcentage de femmes et de jeunes bénéficiaires ou autres) qui seront utilisés pour classifier, prioriser et sélectionner les sites à restaurer. Ces critères seront discutés avec le Comité de pilotage lors d'une réunion virtuelle jusqu'à être endossés par le Comité de Pilotage.</p>													
<p><b>Activité 2.3 : Mission de terrain pour déterminer les causes de la dégradation des mangroves, cartographier les vulnérabilités</b></p> <p>Cette visite de terrain qui durera au moins une semaine aura plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir des informations biophysiques primaires.</li> <li>- Identifier les sites de restauration des mangroves et les méthodes les plus appropriées de réhabilitation et/ou de restauration (y compris les techniques de plantation),</li> <li>- Survol de drones dans les principales zones de mangroves à traiter.</li> <li>- Comprendre les causes liées aux processus anthropiques et naturels, y compris le changement climatique.</li> <li>- Discuter avec les communautés bénéficiaires, des rencontres avec les entités locales travaillant sur le secteur de la pêche, de la mangrove, avec les associations de femmes, de jeunes afin de collecter des témoignages sur les attentes des populations, l'impact de la dégradation des mangroves sur leur quotidien, les initiatives de restauration en cours dans la région.</li> </ul>													
<p><b>Activité 2.4 identification des sites prioritaires</b> Sur la base de cette mission, une analyse des sites devant être priorisée dans la zone pilote sera réalisée sur la base des indicateurs définis par le Comité de pilotage lors de l'activité précédente. Un minimum de 1 site et un maximum de 5 sites seront sélectionnés.</p>													
<p><b>Livrable 2 : *</b> L2.1 : Diagnostic de l'état des mangroves de la zone sélectionnée L2.2 Définition des critères de sélection des sites</p>	X												









### 3. Ressources nécessaires et budget détaillé :

Veuillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Il est important de noter qu'au moins 5 % du budget doit cibler explicitement des activités spécifiques au genre liées à l'assistance technique (voir la section 10 pour plus d'informations sur le genre). Un maximum de 20 % du budget peut être alloué à l'approvisionnement (p. ex. achat d'infrastructures, mise à l'essai de technologies), Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Activités et résultats	Ressources humaines (Titre et expertise, rôle, estimation du nombre de jours)	Voyage <sup>2</sup> (But, national ou international, nombre de jours)	Réunions/événements <sup>3</sup> (Intitulé de la réunion, nombre de participants, nombre de jours)	Équipement/Matériau (Article, but, achat/location, quantité)	Coût estimé Veuillez additionner les coûts des activités et des résultats (USD) afin d'indiquer une estimation des pour l'ensemble du Plan de réponse.	
					Minimum	Maximum
<b>Produit obligatoire :</b> Gestion de projet						
Activités obligatoires : A : Début de la mise en œuvre B : Mise en œuvre C : Fin de la mise en œuvre	Veuillez prévoir de 1 à 5 jours ouvrables pour chacun des rapports obligatoires au titre des activités A-C				2,500	5,000
<b>Résultat 1 : Comité de Pilotage et Atelier de lancement</b>	L'équipe nationale sera mobilisée pour l'organisation de la réunion.	Atelier de lancement. Veuillez inclure :  - 650 USD de location de salle	Atelier de lancement		6,000	10,000

<sup>2</sup> Toutes les valeurs budgétaires relatives à l'indemnité journalière de subsistance ou au soutien logistique aux participants locaux resteront les mêmes qu'indiquées.

<sup>3</sup> Toutes les valeurs budgétaires liées à l'organisation de réunions et d'événements doivent rester les mêmes qu'indiquées.



**ADAPTATION FUND**

	<p><i>L'expert en mangroves et l'équipe d'experts locaux seront engagés dans cette phase</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 USD de couverture médiatique</li> <li>- 18 USD/personne de frais de transport.</li> <li>- Voyages internationaux pour le chef d'équipe et éventuellement l'expert en mangroves</li> <li>- La participation des 2 personnes du groupement de femmes (déplacement, nuits d'hôtels et repas) at 110 USD/personne/nuit</li> <li>- La participation des 2 personnes de la préfecture (déplacement, nuits d'hôtels et repas) at 110 USD/night.</li> </ul>				
<p><b>Résultat 2 : Stratégie de restauration des mangroves de la zone pilote</b></p>	<p><i>Toute l'équipe, nationale et internationale sera mobilisée</i></p>	<p><i>Mission de terrain d'une semaine avec au moins 1 expert international et l'équipe d'expert national.</i></p>	<p><i>Mission de terrain</i></p>		<p>10,000</p>	<p>15,000</p>



**ADAPTATION FUND**

		<p><i>Salle de conf : 270 USD/ jour</i></p> <p><i>Allocation transport : 10 dollars / jour for the local participants</i></p> <p><i>Allocation transport pour ceux venant de la capitale : 35 dollars / personne –2 personnes par mission à inclure</i></p> <p><i>DSA : 85 dollars /personne venant de Lomé – 2 personnes par mission à inclure</i></p>				
<b>Résultat 3 stratégie de restauration des mangroves</b>	<i>Toute l'équipe, nationale et internationale sera mobilisée</i>	<p><i>Ateliers présentiels de sélection des projets de restauration à mettre en œuvre avec au moins 1 expert international et l'équipe d'expert national</i></p> <p><i>Même coûts que l'activité 2.</i></p>	Ateliers présentiels de sélection des projets		20,000	30,000
<b>Résultat 4 : Déploiement de la stratégie de restauration des mangroves</b>	<i>Toute l'équipe, nationale et internationale sera mobilisée</i>	Formation continue	Formation continue	Matériel nécessaire pour la restauration des mangroves (max 18% du budget total)	50,000	60,000



ADAPTATION FUND

<b>Résultat 5 : Analyse et déploiement de méthode de conservation du poisson</b>	<i>Toute l'équipe, nationale et internationale sera mobilisée</i>	<i>Formation continue</i>	<i>Formation continue</i>	<i>Matériel nécessaire pour la conservation et préparation du poisson (max 2% du budget total)</i>	<i>10,000</i>	<i>15,000</i>
<b>Résultat 6 : Campagne de sensibilisation</b>	<i>Toute l'équipe, nationale et internationale sera mobilisée</i>	<i>Atelier de clôture. Veuillez inclure les mêmes coûts que pour l'atelier de lancement.</i>	<i>Atelier de clôture.</i>	<i>Campagne de sensibilisation</i>	<i>11,000</i>	<i>15,000</i>
<b>Fourchette d'estimation des coûts pour l'intégralité du Plan de réponse</b>					<i>107,500</i>	<i>150,000</i>

#### 4. Profil et expérience des experts

Sur la base des ressources humaines nécessaires identifiées dans la section 4 (Ressources nécessaires et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil des experts requis pour la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN.

Experts requis	Brève description du profil recherché
<p>Pour tous les experts, veuillez utiliser les mêmes titres que ceux figurant à la section 4.</p>	<p>Veuillez fournir une brève description de l'expertise et de l'expérience nécessaires (formation, secteurs d'expertise, années d'expérience, connaissance des pays, exigences linguistiques, etc.).</p>
<p>Team Leader E11</p>	<p>Le gestionnaire de projet doit posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise en gestion de projet, en gestion de mangroves ou dans un domaine connexe.</li> <li>• Au moins 10 ans d'expérience dans la gestion de projets financés par les nations unies, Banque Mondiale, GIZ, AFD ou autres bailleurs de fonds internationaux.</li> <li>• Expérience des projets de restauration de la mangroves mise en œuvre dans des pays en voie de développement.</li> <li>• Solides compétences en matière de coordination et expérience du travail avec de multiples parties prenantes, y compris des entités gouvernementales et des organisations communautaires.</li> <li>• Expérience dans l'élaboration de programmes de renforcement des capacités et dans l'organisation d'ateliers et/ou de formations au renforcement des capacités</li> <li>• Expérience dans l'élaboration de stratégie de restauration au niveau communautaire dans les pays en développement</li> <li>• Expérience de la coordination d'activités de renforcement des capacités et de formation</li> <li>• Connaissance du contexte de l'Afrique de l'Ouest</li> <li>• D'excellentes aptitudes à la rédaction et à la communication en anglais sont requises.</li> <li>• La maîtrise du français est indispensable.</li> </ul>
<p>Expert en restauration de mangroves E12</p>	<p>Expert en restauration de mangroves doit posséder les compétences et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme d'ingénieur environnemental avec une spécialisation dans les mangroves ou affiliés.</li> <li>• Au moins 8 ans d'expérience dans la conception de stratégie de protection et restauration des mangroves</li> <li>• Expérience dans le déploiement de stratégie de protection et restauration des mangroves au niveau communautaire</li> </ul>



**ADAPTATION FUND**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un travail antérieur en Afrique de l’Ouest et une connaissance du contexte local serait utile.</li> </ul>
<p>Expert en COMMS- DESIGN – PHOTO reportage E13 or national consultant</p>	<p>L’expert en COMMS, design, photo reportage doit posséder les compétences et l’expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme en communication, design, journalisme, photographie</li> <li>• Au moins 8 ans d’expérience dans la création de stratégie de communication visant des projets environnementaux</li> <li>• Au moins un travail antérieur en Afrique de l’Ouest et une connaissance du contexte local serait utile. Elle pourra être compensée par un expert local en communication, design, journalisme, photographie si inexistante.</li> </ul>
<p>Expert en restauration de la mangrove N1</p>	<p>Le facilitateur/coordonateur local doit posséder l’expertise et l’expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme en gestion des bassins, mangroves, biodiversité dans un domaine connexe.</li> <li>• Au moins 8 ans d’expérience dans des projets de gestion environnementales au Togo</li> <li>• Forte compréhension des défis locaux liés à la mangrove, la pêches, les femmes</li> <li>• Expérience de travail avec les communautés rurales et les coopératives sur les questions relatives à la mangrove.</li> <li>• Connaissance des techniques traditionnelles et améliorées de gestion de la pêche et de la mangrove au Togo</li> <li>• Excellentes compétences en matière de communication dans les langues locales et en français.</li> <li>• Les responsabilités comprennent l’apport d’une expertise technique locale, le soutien à l’engagement des parties prenantes et la garantie d’une adaptation appropriée des technologies aux conditions locales.</li> </ul>
<p>Expert en genre N2</p>	<p>Le spécialiste de l’égalité des sexes et de l’engagement communautaire doit posséder l’expertise et l’expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme en études de genre, en sciences sociales ou dans un domaine connexe.</li> <li>• Au moins 5 ans d’expérience dans l’intégration des considérations de genre dans les projets de développement ou d’adaptation au climat en Afrique de l’Ouest.</li> <li>• Expérience de la réalisation d’évaluations de l’égalité des sexes, de l’élaboration de plans d’action en matière d’égalité des sexes et de la facilitation de processus communautaires inclusifs.</li> <li>• Connaissance des dynamiques de genre dans les coopératives de femmes et de protection / restauration de la mangrove.</li> <li>• Solides compétences en matière de facilitation et expérience des méthodologies participatives.</li> <li>• La maîtrise des langues locales et du français est requise.</li> <li>• Les responsabilités comprennent la réalisation d’une évaluation du genre, la garantie d’une participation inclusive tout au long du projet et le suivi des impacts et des bénéfices liés au genre.</li> </ul>

## 5. Contribution aux impacts positifs à long terme

Les bénéficiaires sont multiples : renforcement des capacités des mareyeuses (notamment à Togokomé, Agogoudou et Kpessi), création d'emplois verts pour les jeunes (dont 40 % de femmes), réduction du gaspillage, amélioration de la santé, et meilleure gestion collective des équipements solaires. À long terme, ces innovations contribuent à l'adaptation climatique, réduisent la pression sur les écosystèmes, améliorent la couverture végétale et soutiennent l'économie locale à travers une chaîne d'approvisionnement durable en produits solaires et halieutiques. Des comités de mareyeuses et un comité de suivi (ayant bénéficiés de formations et sensibilisation assureront la viabilité à long-terme.

## 6. Pertinence pour les CDN et autres priorités nationales

La stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) requiert d'assurer, de manière stable, un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, y compris et surtout les énergies propres et renouvelables.

La Politique de l'Énergie du Togo s'appuie sur les stratégies comme la SCAPE pour assurer l'accès de tous à une énergie durable et propre basée sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives capables de promouvoir le développement économique et social du Togo. Les documents stratégiques en matière d'atténuation et d'adaptation (TCN, NAMA, PRBA, PNA) mettent en avant l'utilisation de technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins.

La vision 2030 du Togo des plans nationaux (PNAER, PNAEE) vise à assurer, à l'horizon 2030, à toute la population l'accès à une énergie propre de qualité, compétitive qui préserve l'environnement. En 2030, le pays compte passer d'un taux d'accès à l'énergie de 35% en 2013 à 82% en 2030 au niveau national et de 5% en 2013, à 75% en 2030 en milieu rural. Les énergies renouvelables représenteront 45% de la puissance totale installée. Le pays compte établir une démarcation de la zone d'accessibilité par le réseau à l'horizon 2030 en optant pour des solutions D'électrification par réseau isolé et pour le développement des projets pilotes de mini-réseaux alimentés par des sources renouvelables. De même, l'évaluation des besoins en technologie (EBT) et les Contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo accordent une part non négligeable au développement des énergies renouvelables. La CDN prévoit de renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone.

Le projet touche 2 axes faisant l'objet de priorités du gouvernement du Togo en matière de changement climatique. Le reboisement (activité 2.2) pour lutter contre l'érosion et l'inondation et l'accès pour tous aux énergies renouvelables (activités 3.6, 3.7). La politique forestière du Togo prévoit la plantation de 400 ha. De mangroves en zone côtière.

Voir ces documents pour plus de détails

- Contribution déterminée au niveau national (CDN) /2021-2025
- Plan National d'Adaptation aux changements climatiques au Togo : 2017, en cours de révision
- Vision Togo 2030
- Politique énergétique du Togo
- Feuille de route gouvernementale 2020-2025
- Politique forestière du Togo

## 7. Liens avec les activités pertinentes en cours :

*Veillez identifier les initiatives, projets ou programmes similaires passés, en cours, ou planifiés au niveau local, national ou régional, sur lesquels l'assistance du CTCN pourra notamment s'appuyer ou s'associer. Dans la mesure du possible, veuillez ajouter des détails pratiques et opérationnels sur les liens entre les activités existantes et l'assistance du CTCN (2500 caractères maximum, espaces compris).*

Le Togo a mis en place plusieurs projets pour réhabiliter toute la zone de la préfecture d'Aného car c'est une ville sujette à l'érosion. Il y a le projet du GEF (FEM), "Strengthening resilience to climate change of coastal communities in Togo" pour près de 9 M USD, "...through an integrated approach focusing on ecosystem-based adaptation and livelihoods".

Le projet WACA (West Africa Coastal Areas Management Program), géré par la Banque mondiale, affirme avoir reboisé 283 hectares de mangroves au Togo dans son projet "Continuation of the preservation of natural heritage and restoration of biodiversity in the Basins of Lake Zowla" s'étant terminé en 2023.

Le projet WACA a pris place autour du lac Zowla et non pas au Lac Togo lieu du projet mis de l'avant par BET. Au-delà de son impact environnemental, cette initiative de reboisement a créé des emplois verts pour les femmes et les jeunes, qui ont préparé le sol, planté les bourgeons et arrosé les pépinières pendant trois à six mois. Il y a également le projet PGICT de la banque mondiale, le WACA Résilp de la banque mondiale, le projet R4C financé par le FEM à travers la FAO.

Les quelques initiatives décrites témoignent de l'engagement avéré du Togo à mettre en place des projets opérationnels ayant pour objectif d'augmenter le couvert forestier dans la zone et diminuer la vulnérabilité des communautés concernées tout en agissant sur la réduction des émissions de GES et de pollution.

Au niveau de la zone du présent projet, seul le projet PRCNDGE du ministère de l'environnement et des ressources forestières a été mis en œuvre. L'assistance technique du CTCN viendrait compléter les efforts déjà en cours la préfecture en reboisant 10 hectares de mangroves pour la reconstitution des habitats des poissons et 5 hectares de neem pour promouvoir la plantation bois énergie. L'assistance technique permettra de doter les pêcheurs et les mareyeuses des technologies à base du solaire pouvant les aider à conserver les fruits du lacs. Cette technologie de conservation du poisson permettra, non seulement de réduire les émissions de GES et la pollution, mais aussi répond également aux besoins multiples de cette communauté y compris l'éclairage des foyers respectifs

## 8. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

*Veillez décrire l'utilisation future prévue des extrants et des livraisons de cette assistance technique, une fois la mise en œuvre du CTCN terminée, en vue de contribuer aux impacts prévus au fil du temps énoncés à la section 6. Par exemple, quelles organisations ou parties prenantes utiliseront les extrants de l'assistance technique une fois qu'elle sera terminée, à quelles fins, à quelle échelle et dans quelle portée les extrants et les livraisons seront appliqués, quand et quelles seront les prochaines étapes entreprises, etc. Veuillez également décrire le rôle de l'END et du ou des promoteurs du projet dans le suivi et la production de rapports après la mise en œuvre. (Maximum 2500 caractères, espaces compris)*

À la suite de l'assistance technique du CTCN, les livrables et résultats serviront de leviers pour une transformation durable des secteurs de la pêche et de l'énergie dans les zones lacustres du Togo. Les principaux utilisateurs seront les coopératives locales de mareyeuses les communautés de pêcheurs, les autorités communales, les ONG environnementales et les petites entreprises spécialisées dans les énergies propres.

Les systèmes solaires de fumage des produits halieutiques continueront d'être utilisés par les groupes de femmes à Togokomé, Agbodrafo, Kpessi et dans les communautés environnantes. Ils permettront de réduire les pertes post-récolte, d'améliorer les revenus à travers la valorisation des



produits, et de diminuer la dépendance au bois de chauffage, contribuant ainsi à la réduction de la déforestation et des émissions.

Les compétences renforcées à travers les formations permettront aux acteurs locaux d'adopter durablement les technologies propres et de gérer collectivement les infrastructures. L'intervention pourra être élargie à d'autres zones du Lac et reproduite dans d'autres communautés côtières ou riveraines au Togo. Avec les impacts démontrés de la phase pilote, les collectivités locales et partenaires au développement pourront être mobilisés pour cofinancer une phase d'extension.

Les prochaines étapes incluent l'intégration des résultats dans les plans de développement locaux, la poursuite des reboisements de mangroves et la formalisation des coopératives dirigées par des femmes. Des partenariats avec le secteur privé seront également recherchés pour garantir la maintenance, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'assistance technique.

Le NDE et les porteurs du projet coordonneront ensemble le suivi post-mise en œuvre à travers des évaluations d'impact annuelles avec des indicateurs sensibles au genre, afin de mesurer les améliorations en matière de revenus, de santé et d'environnement. Ils assureront également l'engagement des parties prenantes, la capitalisation des expériences et le reporting auprès du CTCN pour garantir la durabilité et l'apprentissage continu.

**9. Co-bénéfices and intégration de la question des genres :**

Chaque assistance technique doit intégrer des activités d'intégration d'une perspective sexospécifique et aboutir à des avantages liés à l'égalité des sexes et à d'autres avantages connexes. Au moins 5 % du budget de l'assistance technique doivent être alloués à des activités d'intégration d'une perspective sexospécifique.

<p>Avantages liés au genre intégrés dans la mise en œuvre et à la suite des activités :</p>	<p><i>Il est obligatoire d'inclure une analyse de l'intégration d'une perspective sexospécifique pour toutes les assistances techniques. Un expert en matière d'égalité des sexes sera chargé d'effectuer une évaluation de l'intégration d'une perspective sexospécifique et d'élaborer le plan d'action pour l'évaluation de l'égalité des sexes (GAAP) (un modèle sera fourni). La GAAP sera suivi tout au long de la mise en œuvre de l'AT.</i></p> <p><i>La GAAP comprendra, sans s'y limiter, les éléments suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Analyse des disparités entre les sexes (évaluer la situation des disparités entre les sexes dans le contexte du projet, y compris les facteurs socio-économiques, culturels et institutionnels. Identifier les zones où il existe des inégalités, etc.).</i></li> <li>• <i>Un outil de suivi pour s'assurer que 5 % du budget de l'assistance technique est alloué et utilisé pour des activités d'intégration de la dimension de genre.</i></li> <li>• <i>Collecte de données (recueillir et analyser des données ventilées par sexe pour comprendre les besoins et les préférences spécifiques des différents sexes).</i></li> <li>• <i>Conception adaptative et sensible au genre (évaluez la conception du projet pour vous assurer qu'elle tient compte des différents rôles, responsabilités et intérêts de tous les genres. Analyser comment le projet peut autonomiser les femmes et tous les autres groupes de genre marginalisés tout en promouvant l'égalité des sexes.</i></li> <li>• <i>Genre et écosystème d'innovation (évaluer comment les technologies proposées pourraient promouvoir les femmes en tant qu'entrepreneures).</i></li> <li>• <i>Budgétisation sensible au genre (allocation budgétaire pour orienter les activités d'intégration d'une perspective sexospécifique. Veiller également à ce que les besoins spécifiques au genre soient financés de manière adéquate.</i></li> </ul> <p><i>En outre, veuillez décrire tous les soutiens apportés aux aspects liés à l'égalité des sexes et à l'égalité des femmes dans le plan de réponse (veuillez inclure une référence aux activités et aux résultats réels liés à l'intégration d'une perspective sexospécifique, comme décrit à la section 3).</i></p>
<p>Autres co-bénéfices intégrés à la mise en œuvre et prévus à la suite des activités :</p>	<p><i>Veuillez décrire tout autre co-bénéfice lié à la mise en œuvre et à la suite de l'assistance technique du CTCN (veuillez inclure une référence aux activités et aux résultats réels décrits à la section 3).</i></p> <p><i>L'assistance technique du CTCN contribuera fortement à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, qui représentent environ 70 % de la main-d'œuvre dans la chaîne de valeur halieutique au Togo. En remplaçant les méthodes traditionnelles de fumage au bois par des technologies solaires propres, les femmes mareyeuses seront moins exposées aux fumées toxiques, réduisant ainsi les risques sanitaires, notamment pour elles et leurs enfants. Elles gagneront également un temps précieux, auparavant consacré</i></p>

	<p>à la recherche de bois, qu'elles pourront réinvestir dans des activités génératrices de revenus ou de formation.</p> <p>Le projet renforce les capacités des femmes sur les techniques de conservation durable, la gestion collective d'équipements solaires et l'entrepreneuriat, favorisant leur leadership économique et leur participation accrue à la prise de décision (résultat 3). En parallèle, il crée des opportunités d'emplois verts, notamment pour les jeunes et les femmes, dans la fabrication, la maintenance des équipements solaires et la reforestation.</p> <p>Ainsi, cette initiative contribue à la réduction de la pauvreté, à la santé publique, à l'inclusion sociale et à la lutte contre le changement climatique, tout en valorisant pleinement le rôle central des femmes dans les communautés de pêche.</p>
--	--

**10. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :**

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
END	Assurer la cohérence du projet avec les politiques
Ministère de l'environnement	Orienter et accompagner le projet dans le cadre de la politique de protection des mangroves
Ministère de l'énergie	Superviser le respect de la loi sur les Energies Renouvelables.
Université et autres institutions académiques	Apporter une expertise technique pour les études de faisabilité, la conception de la stratégie de restauration des mangroves
Banques et institutions financières	Mobiliser les ressources financières pour assurer la pérennité du projet et faciliter les Partenariats public-privé pour les futures phases de déploiement.
Collectivités territoriales des zones côtières	Faciliter la mise en œuvre du projet à l'échelle locale en identifiant les sites appropriés et en Impliquant les communautés locales dans la gestion des installations.
Organisations de la société civile (OSC)	Sensibiliser les communautés aux avantages des énergies renouvelables et promouvoir la Participation des femmes et des jeunes dans le projet.

Groupements de femmes et d'acteurs économiques locaux	Participer aux formations, à la gestion des systèmes et à la valorisation de l'énergie produite pour Des usages productifs.
AT2R	Agence de mise en œuvre des énergies renouvelables au niveau locales.
Ministère en charge du genre	Superviser le respect du genre dans le choix de la technologie et la formation des femmes.
Ministère en charge du développement à la base	Superviser la mise en œuvre au niveau communautaire
Ministère en charge des ressources forestières	Monitorer la réduction du besoin en bois pour la cuisson,

### 11. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD) :

*Instructions : Veuillez remplir la section grise ci-dessous pour **un maximum de trois ODD** qui seront avancés par le biais de cette AT. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible ici : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.*

Goal	Sustainable Development Goal	Direct contribution from CTCN TA (1 sentence for top 1-3 SDGs)
1	End poverty in all its forms everywhere	
2	End hunger, achieve food security and improved nutrition, and promote sustainable agriculture	Une conservation plus efficace des poissons et fruits de mer entre la pêche et la consommation est La production de poisson et de fruits de mer
3	Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages	
4	Ensure inclusive and equitable quality education and promote life-long learning opportunities for all	
5	Achieve gender equality and empower all women and girls	Traditionnellement, les hommes font la pêche et les femmes vendent les poissons au marché ; Une plus grande efficacité de conservation de poisson augmente le pouvoir économique des femmes.
6	Ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all	
7	Ensure access to affordable, reliable, sustainable, and modern energy for all (consider adding targets for 7)	
	7.1 - By 2030, ensure universal access to affordable, reliable and modern energy services	
	7.2 - By 2030, increase substantially the share of renewable energy in the global energy mix	
	7.3 - By 2030, double the global rate of improvement in energy efficiency	
	7.a - By 2030, enhance international cooperation to facilitate access to clean energy research and technology, including renewable energy, energy efficiency and advanced and cleaner fossil-fuel technology, and promote investment in energy infrastructure and clean energy technology	
	7.b - By 2030, expand infrastructure and upgrade technology for supplying modern and sustainable	



	energy services for all in developing countries, in particular least developed countries, small island developing States, and land-locked developing countries, in accordance with their respective programmes of support	
8	Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all	
9	Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation	
10	Reduce inequality within and among countries	
11	Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable	
12	Ensure sustainable consumption and production patterns	
13	Take urgent action to combat climate change and its impacts	<p><i>All TAs should indicate relevance to Goal 13 and at least one target below (13.1 to 13.b).</i></p> <p>Les forêts de mangrove ont un formidable potentiel de capture du carbone et servent de bouclier contre la montée des eaux et les tempêtes plus fortes.</p>
	13.1 - Strengthen resilience and adaptive capacity to climate-related hazards and natural disasters in all countries	
	13.2 - Integrate climate change measures into national policies, strategies and planning	
	13.3 - Improve education, awareness-raising and human and institutional capacity on climate change mitigation, adaptation, impact reduction and early warning	Les populations vivant à proximité des mangroves sont, finalement, responsables de leur maintien au quotidien. Lier la protection des mangroves avec un avantage économique direct et une façon durable de sensibiliser ces populations à l'importance des mangroves.
	13.a - Implement the commitment undertaken by developed-country parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change to a goal of mobilizing jointly \$100 billion annually by 2020 from all sources to address the needs of developing countries in the context of meaningful mitigation actions and transparency on implementation and fully operationalize the Green Climate Fund through its capitalization as soon as possible	
	13.b - Promote mechanisms for raising capacity for effective climate change-related planning and management in least developed countries and small island developing States, including focusing on women, youth and local and marginalized communities	
14	Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development	

15	Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss	
16	Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels	
17	Strengthen the means of implementation and revitalize the global partnership for sustainable development	

## 12. Classification de l'assistance technique :

*Veuillez indiquer le principal type d'assistance technique. Facultatif : Si vous le souhaitez, indiquez le type secondaire d'assistance technique.*

<i>Veuillez cocher les cases correspondantes ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	X	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 5. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 6. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 7. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 8. Identification et priorisation des technologies	X	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 9. Recherche et développement sur les technologies climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Veuillez noter que toute l'assistance technique du CTCN contribue au renforcement des capacités des acteurs dans les pays.*

## 13. Processus de suivi et d'évaluation

*Une fois que les partenaires de mise en œuvre auront conclu un contrat avec les partenaires de mise en œuvre pour mettre en œuvre le présent plan de réponse, le chef de file de la mise en œuvre produira un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation doit comprendre des indicateurs précis, mesurables, réalisables, pertinents et assortis d'un calendrier qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le gestionnaire de la technologie du CTCN responsable de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du plan de réponse. À l'issue de toutes les activités et de tous les produits, des formulaires d'évaluation seront remplis par l'END (i) sur le niveau de satisfaction général à l'égard du service d'assistance technique fourni ; et (ii) le responsable de la mise en œuvre des connaissances et de l'apprentissage acquis grâce à la fourniture de l'assistance technique. De plus, l'END et le(s) promoteur(s) du projet rempliront un formulaire périodique de post-mise en œuvre pour suivre l'impact des activités au-delà de la date de fin de l'assistance technique.*

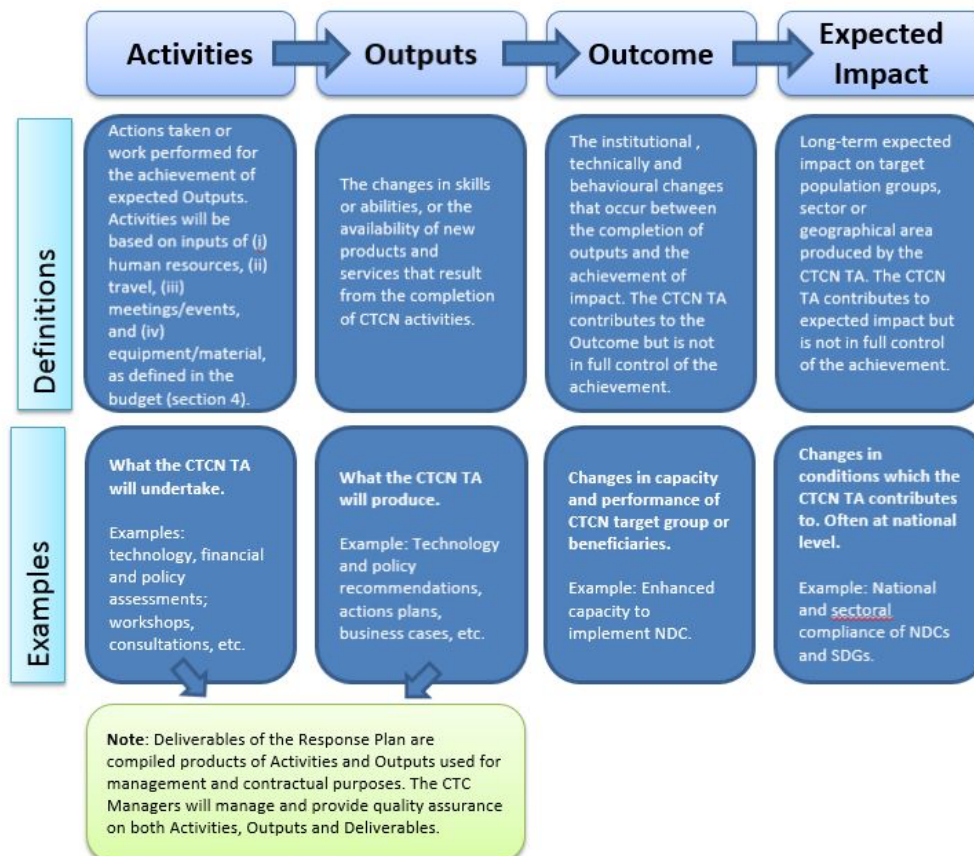
**Annexe 1 : Note d'orientation pour l'élaboration d'un plan de réponse (à supprimer lors de la soumission du plan de réponse)**

**1. Objectif du plan de réponse**

Le plan de réponse est élaboré par des spécialistes du CTCN en réponse à une requête d'assistance technique d'un pays. Il constitue le mandat de l'assistance technique du CTCN qui sera fournie au pays et fournit la formulation et la base ultérieure du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan de poste, ainsi que de ses résultats attendus et de ses impacts prévus.

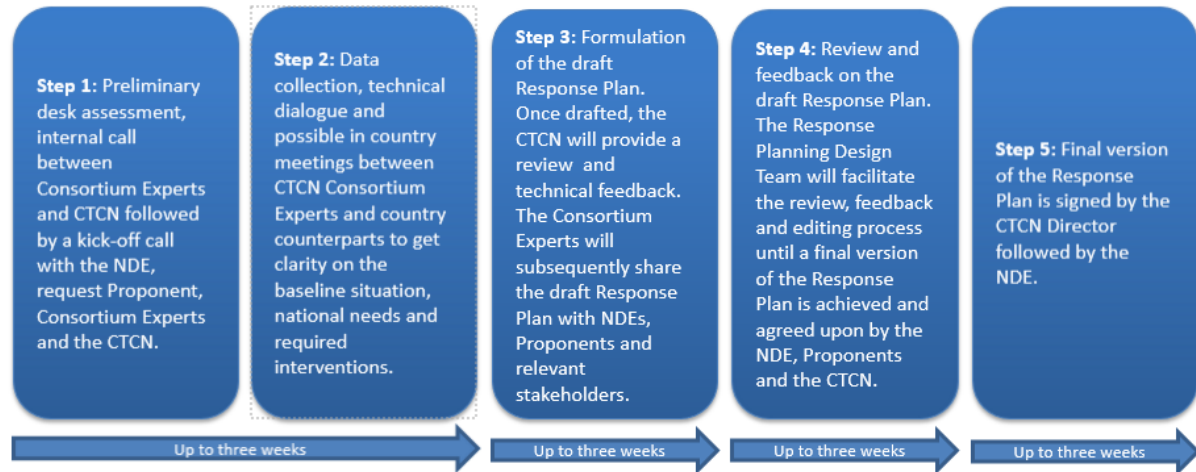
**2. Chaîne de résultats et approche du cadre logique à définir dans le plan de réponse du CTCN**

La chaîne de résultats est la séquence causale qui stipule le flux nécessaire d'actions et de processus pour atteindre les objectifs et les résultats souhaités – en commençant par les intrants, en passant par les activités et les extrants, et en culminant avec les résultats individuels. Le résultat contribuera à l'impact souhaité dans la société. L'approche du cadre logique est un processus analytique utilisé pour soutenir la planification et la gestion de projet axées sur les objectifs. Il fournit un ensemble de concepts prédéfinis qui sont utilisés dans le cadre d'un processus itératif pour faciliter l'analyse et la gestion structurées et systématiques de l'assistance technique du CTCN.



### 3. Processus de conception du plan de réponse

Le processus de planification de l'intervention doit être mené à bien sur une période maximale de 60 jours ouvrables (12 semaines). Les étapes indicatives et les calendriers connexes sont présentés ci-dessous :



### 4. Considérations relatives à la conception

Afin de maximiser l'impact de l'assistance technique fournie par le CTCN et de fournir un processus de S&E efficace, le plan de réponse devrait intégrer autant que possible les considérations ci-dessous :

Orientation sur les technologies climatiques : Le plan de réponse doit mettre clairement l'accent sur les technologies climatiques et identifier les activités qui permettent l'identification, le développement, le déploiement ou la diffusion d'une ou de plusieurs technologies spécifiques (y compris l'équipement, les techniques, les connaissances et les compétences).

Élimination des obstacles / résolution de problèmes : Les activités doivent contribuer à résoudre l'énoncé du problème précis identifié dans la requête. Les obstacles recensés devraient être ceux qui entravent l'identification, le développement, le déploiement ou la diffusion d'une ou de plusieurs technologies ou actions climatiques. Par conséquent, il peut être nécessaire de limiter le plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités d'assistance technique convenues d'un commun accord avec l'END (et le promoteur au besoin) par rapport à la requête initiale soumise. Le CTCN assurera la liaison avec les END et le promoteur au cas où la portée de l'assistance technique s'écarterait de la requête initiale.

Utilisation de l'aide du CTCN par les parties prenantes : Le plan de réponse doit clairement identifier comment les produits de l'aide du CTCN seront utilisés à court terme une fois que l'aide aura été fournie, par qui et quand, afin de s'assurer qu'elle aura des impacts spécifiques dans le pays. Les activités devraient impliquer les parties prenantes qui utiliseront les résultats concrets de l'aide pour déployer les technologies, y compris le secteur privé, le secteur public, les institutions de recherche, etc.

Dans le cadre des ressources du CTCN : Le coût de l'assistance technique fournie par le CTCN ne peut pas dépasser 250 000 USD par plan de réponse. Par conséquent, il peut être nécessaire d'établir l'ordre de priorité des activités et de limiter le plan de réponse du CTCN à un ensemble d'activités prioritaires convenues d'un commun accord avec le promoteur et l'END pour rester sous cette valeur. À la section 4 du modèle de plan de réponse, un budget indicatif par activité doit être présenté. Le budget proposé est indicatif et doit présenter une fourchette de coûts estimative par activité, par produit ainsi qu'une fourchette de coûts totaux pour l'exécution du plan de réponse. Une fois le plan

de réponse finalisé et publié pour l'appel d'offres, les parties intéressées présenteront une offre concurrentielle sur la base du budget indicatif.

Les activités et les extraits du CTCN doivent pouvoir être liés à des indicateurs de suivi et d'évaluation : toutes les activités et tous les produits proposés doivent pouvoir être liés à des indicateurs de suivi et d'évaluation spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. Le processus de suivi et d'évaluation et les indicateurs correspondants seront élaborés par le responsable de la mise en œuvre dans le cadre du plan de travail et permettront au responsable de la technologie du CTCN de surveiller la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre.

Synergies avec les efforts existants : Le plan de réponse devrait se concentrer sur les activités qui ne sont pas déjà entièrement financées ou qui sont en train de l'être par une autre organisation nationale, régionale ou internationale. Les synergies et la complémentarité exigent également que l'aide du CTCN ne fasse pas double emploi avec les activités passées. Il est possible dans le plan de réponse d'indiquer un cofinancement du gouvernement, du promoteur ou d'un autre intervenant, qui maximisera l'efficacité de l'aide du RCTC.

Intégration d'une perspective sexospécifique : Le CTCN a pour mission de créer ou de renforcer les capacités des pays en développement à identifier les besoins technologiques, à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets et de stratégies technologiques tenant compte des considérations sexospécifiques. Le plan de réponse doit donc décrire la manière dont les considérations liées au genre seront prises en compte et surveillées dans les activités proposées, ainsi que les avantages connexes liés au genre qui découleront de la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN. À cette fin, un modèle d'évaluation et de plan d'action sexospécifiques a été conçu pour être suivi par le partenaire de mise en œuvre.